

## > COMPOSANTES DE LA FORMATION

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « basket-ball » jusqu'aux niveaux de compétitions départementales

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « basket-ball » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'aux niveaux de compétitions départementales



Vidéo métier Toutes nos vidéos métiers sur [www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

## > EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du basket-ball datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Être capable de justifier de la pratique de l'activité pendant au moins une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le directeur technique national du basket-ball.

## > CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du Ministère : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## > PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE
BPJEPS, spécialité basket-ball.	Encadrement, enseignement et animation d'activités de découverte, de loisir et d'initiation. Conduite de cycles d'apprentissage jusqu'aux premiers niveaux de compétition en basket-ball.